fiches signalétiques des célèbres escrocs iront rejoindre les innombrables bouts de carton qui dorment dans les casiers du service anthropométrique.

Les défenseurs

Paris, 30 décembre. — On avait dit hier qu'Emile Daurignac avait demandé à être défendu par Me Henri Robert. L'éminent avocat s'est rendu à la Conciergerie, afin de voir l'ex-administrateur de la *Rente Viagère* ; mais aucune décision n'a été prise. D'ailleurs, Me Henri Robert vient d'être choisi comme défenseur par Frédéric Humbert. Maria Daurignac ayant demandé un avocat d'office, M. le bâtonnier Danet a désigné Me Chenu. Romain Daurignac a prié le bâtonnier de bien vouloir lui adresser le tableau des avocats, pour qu'il pût faire choix d'un défenseur.

Aucune prévision n'est faite quant à l'avocat de Thérèse Humbert, celle-ci persistant à ne vouloir aucun défenseur.

Les interrogatoires ajournés

Paris, 30 décembre. — Les prévenus n'ayant pas encore tous fait choix d'avocats, n'ont pas été conduits aujourd'hui chez les juges d'instruction. Il faut, en effet, pour que les interrogatoires au fond puissent être commencés, que les accusés soient assistés de leurs défenseurs et que ceux-ci eux-mêmes aient pris connaissance de leur dossier. MM. André et Leydet se sont donc bornés à préparer leurs futurs interrogatoires, qui n'auront pas lieu, croit-on, avant les premiers jours de la semaine prochaine. La famille Humbert-Daurignac pourra donc se recueillir pendant les vacances du jour de l'an.

Trafic de décorations

Paris, 30 décembre. — On raconte au Palais que, dans le dossier constitué par M. François Poncet, substitut du Procureur de la République, au temps où il préparait son réquisitoire, se trouve une lettre signée d'un haut fonctionnaire. Ce personnage fait observer à Thérèse Humbert que son ministre n'a plus de croix à sa disposition, mais que son grand ami X..., en a encore et qu'il pourrait en donner une au protégé qu'elle voudrait voir décoré. Thérèse Humbert n'avait qu'à demander. Ce X... est un gros, très gros personnage, ; un perquisitionné d'hier pourrait le nommer.

Les débuts de Madame d'Alaza

Buenos-Ayres, 30 décembre. — Mme d'Alaza débutera samedi au théâtre de l'Argentino.

LA VENGEANCE D'UNE BONNE

UN CRIME ABOMINABLE

Une fillette de six semaines empoisonnée avec de la teinture d'iode

Paris, 30 décembre. — Un crime extraordinaire vient d'être commis aux Batignolles. De bons bourgeois, les époux Ricard, habitant la rue Remescas, avaient à leur service pour soigner leur bébé de six semaines, une jeune bonne de 15 ans, nommée Maria Couderc. Ils la renvoyèrent, il y a quelques jours à cause de son inintelligence. Elle devait partir le 1er janvier.

Mais sa maîtresse s'étant absentée, elle fit, pour se venger, boire un flacon de teinture d'iode à la malheureuse petite confiée à sa garde et s'enfuit. En rentrant la mère trouva l'enfant se tordant dans d'horribles convulsions.

Un médecin fut appelé. Il constata que l'état de l'enfant était si grave qu'il y a peu d'espoir de le sauver. La bonne a été arrêtée. Elle déclare qu'elle veut se laisser mourir de faim.

LE RENOUVELLEMENT DU SÉNAT

Elections du 4 janvier 1903

Dans la plupart des départements où l'accord n'est point établi sur le choix des candidats au Sénat, auront lieu, la veille des élections — c'est-à-dire le samedi 3 janvier — des congrès chargés de mettre un peu d'ordre dans les opérations du lendemain. Et, la discipline aidant, il est probable que, dans chaque chef-lieu départemental, on ira aux urnes dans des conditions telles qu'un premier tour de scrutin suffira.

Il y a, par contre, des départements où les compétitions ne se rencontrent pas nombreuses.

Dans l'Ariège par exemple, les deux sénateurs sortants, MM. Delpech et Frezoul, sont seuls candidats.

Bouches-du-Rhône. — MM. Peytral, Leydet et Velten — tous trois sortants — sont à nouveau sur les rangs. M. Monier abandonne la lutte.

Les candidats nouveaux sont MM. Félix Granet, ancien député, ancien ministre des postes et télégraphes; Lagnel et Chevillon, anciens députés, et Bayol, ancien gouverneur du Dahomey, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône. M. Flaissières, ancien maire de Marseille, ne sera candidat que s'il est désigné par le congrès radical-socialiste qui se réunira la veille du scrutin à deux heures après-midi.

D'autre part, M. Antide Boyer, écrit pour annoncer qu'il ne se présente pas :

« Une fois de plus, dit-il, je déclare que je ne suis pas candidat au Sénat. »

Basses-Alpes. — M. Joseph Reinach décline toute candidature aux élections sénatoriales, et il fait connaître les motifs de sa résolution dans la lettre suivante :

Paris, 27 décembre 1902.

Monsieur le délégué,

L'état de ma santé m'empêche, à mon regret, de me rendre dans les Alpes et, dès lors, d'accepter les offres de candidature qui m'ont été faites par un grand nombre d'électeurs sénatoriaux.

Je demande formellement à mes amis de ne faire les promoteurs de l'union entre les républicains; la multiplicité des candidatures, les divisions, si elles se prolongeaient, risqueraient de faire le jeu des partis de réaction et de dictature.

Je remercie les amis fidèles qui ont pensé que je pourrais servir la République dans les assemblées. Loin des agitations politiques, je puis également la servir par ma plume. En écrivant l'histoire d'hier, je contribuerai peut-être à pénétrer la démocratie de cette idée que la République doit être, par excellence, le régime de la liberté et de la justice.

LA PROMOTION MILITAIRE

du 1er Janvier

Paris, 30 décembre. — Le Ministre de la guerre a fait signer ce matin, en Conseil des ministres, la promotion militaire de fin d'année.

Sont nommés *généraux de division*, les généraux de brigade :

Michel, commandant la 22e brigade d'infanterie, à Nancy; né en 1850; appartient à l'infanterie; général de brigade depuis 1897. — D'Arnagnac, commandant la 3e brigade d'infanterie à Arras; né en 1845, appartient à l'infanterie; général de brigade depuis 1898. — Lebon, commandant par intérim la 22e division d'infanterie à Vannes; né en 1845, appartient à l'artillerie; général de brigade en 1898. — Papuchon, gouverneur de Toul, né en 1842; appartient au génie, brigadier du 10 juillet 1899. — Rouvray, commandant la 5e brigade de dragons à Vincennes, né en 1845, appartenant à la cavalerie; brigadier de 1899.

Sont promus *généraux de brigade* les colonels :

Barry, commandant le 119e d'infanterie; De Mas Latrie, du 19e dragons; Valuy, du 36e d'artillerie; Saisset-Schneider, du 30e dragons; Prévost, commandant la garde républicaine; Pilon, commandant le 29e d'infanterie; Charpentier du Moriez, du 31e d'infanterie; Lambert, directeur de la section technique de l'artillerie au ministère; Calvel, chef d'état-major de la place de Paris; Graeff, commandant le 199e d'infanterie; Delavallée, commandant le 2e d'infanterie; Girard du Demaine, directeur d'artillerie coloniale à Brest.

Sont promus *colonels* :

Dans l'infanterie : les lieutenants-colonels Persil, du 20e; Terme, du 34e; Réveilhac, du 141e; Fort, du 96e; Heymann, du 25e; Lecomte, du 44e; Bazin, du 29e.

Dans la cavalerie : les lieutenants-colonels de Castelli, du 10e dragons; de Saidy, du 4e hussards; Silvestre, du 27e dragons; Lescot, du 11e chasseurs.

Artillerie : les lieutenants-colonels Gazères, président de la Commission d'expériences de Calais; Jouffray, directeur à Belfort; Morel, directeur de l'atelier de construction de Douai; Labigant, directeur à La Rochelle; Lucas, directeur de l'atelier de construction de Rennes.

Dans la gendarmerie : les lieutenants-colonels Tasson, de la 15e légion; Ackermann, de la garde républicaine.

Dans l'infanterie coloniale : les lieutenants-colonels Bondonnet, du 10e rég. au Tonkin; Prudhomme, du 6e rég.

Est promu *intendant*, le sous-intendant militaire Mouret, à Toulouse.

Est promu *commissaire général des troupes coloniales* le commissaire principal Mathis, chef des services administratifs de l'Indo-Chine.

LES DÉCORATIONS DU 1er JANVIER

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Sont nommés grand-officiers, les généraux de division :

Boreau de Roincé, commandant l'artillerie de la place de Paris; — De Monard, disponible, ancien commandant de corps d'armée; — Farny, commandant le 5e corps d'armée; — Brois, commandant la 21e division d'infanterie; — Brunet, membre des comités techniques de la cavalerie et des troupes coloniales; — Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée.

Sont promus à la dignité de commandeurs, les généraux de division :

Courbarsier, commandant la 1re division d'infanterie de Lille, inspecteur général de cavalerie; — Julliard, membre des comités techniques de l'infanterie et de l'artillerie; — Joly, gouverneur de Nice; — Altmayer, commandant la 35e division d'infanterie; — De Valentin de la Tour, commandant la 1re division de cavalerie; — Blanco, commandant la 4e division d'infanterie; — Peloux, commandant la 30e division d'infanterie; — Roux, commandant le génie du gouvernement de Paris; — Oudard, commandant la 6e division de cavalerie;

Les généraux de brigade :

De Girardin, inspecteur général de cavalerie; — Andrieu de Kerdrel, commandant la 1re brigade de cuirassiers; — Larmac, adjoint au gouverneur de Brest; — Montagne, commandant l'artillerie du 17e corps d'armée; — Bernard, gouverneur de Bayonne; — Guillot, commandant la 2e brigade d'infanterie d'Algérie; — Caudeniez, commandant les troupes d'infanterie de la division d'Oran;

Le colonel Raymond, directeur d'artillerie, à Lyon; — le colonel du génie Leluc; — le médecin-inspecteur Dieu, directeur du service de santé au Ministère de la Guerre; — les généraux de brigade Houry, commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale française, et Bertin, commandant la brigade d'artillerie coloniale.

Au grade d'officier :

Le général de brigade Castex, commandant la 13e brigade d'infanterie; — chef de bataillon d'infanterie Lombard, à l'état major du 10e corps; le colonel de Courson de la Villeneuve, du 13e régiment d'infanterie; — le lieutenant-colonel Adenet, du 14e; — les chefs de bataillon Py, du 20e; Simon, du 25e; Schaefflert, du 24e; — le colonel Le Monies le Sagazan, du 16e; — le lieutenant-colonel Bazon, du 34e; — colonel Dolor, du 41e; — les chefs de bataillon Geney, du 60e; Lagrange, du 61e; — les colonels de Morineau, du 68e; Hélouis, du 74e; — le lieutenant-colonel De Rieux, du 76e; colonel de la Geneste, du 89e; les chefs de bataillon Godillot, du 98e; Wagner, du 105e; Bathut, du 114e; Jeune, du 118e; — lieutenant-colonel Dupuis, du 121e; — colonel Lefournier, du 123e; — lieutenant-colonel Benaut, du 124e; — chef de bataillon Midiet, du 128e; — colonel Daboville, du 131e; — chef de bataillon Batide, du 136e; colonel de La Celle de Chateaucourg, du 138e; — chef de bataillon en retraite Sourrac, commandant le bureau de recrutement de Pau; — chef de bataillon Schmacker, commandant le pénitencier d'Abbeville.

Cavalerie. — Colonel des Isnards, du 15e dragons; — major Hacquard, du 11e chasseurs; — colonel Joannès, du 12e chasseurs; — colonel d'Adhemar, du 13e; — colonel du Pré de St-Maur, du 16e chasseurs; — major Beauchamp, du 3e hussards; — chef d'escadron Imbert, du 9e hussards; — lieutenant-colonel Sainte-Chapelle, du 3e chasseurs d'Afrique; — chef d'escadron Lebeaux, de la 6e légion de gendarmerie.

Artillerie. — Vétérinaire principal Cazalas, du 1er régiment d'artillerie; — lieutenant-colonel d'artillerie Mondain, à l'état-major du commandement de la place de Paris; — chef d'escadron Bretenet, du 5e régiment d'artillerie; — colonel Blanche, du 10e d'artillerie; — colonel Majorelle, du 15e d'artillerie; — colonel de Barbedin, du 37e d'artillerie; — colonel de la Brosse, du 38e d'artillerie; — colonel Guillin, directeur de la fonderie de Bourges; — colonel de Mallet, directeur d'artillerie, à Brest; — colonel St-Yves, directeur à Verdun; — lieutenant-colonel Leclerc, stagiaire au 1er régiment de zouaves; — chef d'escadron d'artillerie de Brancquaville d'Orthal, à la direction de Grenoble; — le chef d'escadron Thiou, du 5e escadron du train; — le lieutenant-colonel Petit, directeur du génie à Chalons; — les chefs de bataillon du génie Baldenwick, de la section technique, et Rigaud; — l'officier d'administration principal du génie Dufour, au Ministère de la Guerre; — les intendants militaires Burguet, directeur de l'intendance au Ministère de la Guerre; Dingler, adjoint au directeur du gouvernement de Paris; — les sous-intendants de 1re classe Aynard, à Marseille; Refroigney, à Paris; — le sous-intendant de 2e classe Chaplain; — le médecin-principal de 1re classe Davignon, à l'hôpital de Bourges; — les médecins principaux de 2e classe Gils, à Toulouse; Pouchet, à Tours; — les majors de 1re classe Giemon, Menuau, du 21e d'artillerie; Le Rouvillois, à l'hôpital de Versailles; — le pharmacien-major de 1re classe Haas, à Lyon; — les chefs de bataillon d'infanterie coloniale Levau, du 1er régiment; Montgazond, du 3e; — le lieutenant-colonel d'artillerie coloniale Sordoillet, commandant supérieur des troupes à La Réunion.

Les Deux Scandales Princiers

EN SAXE ET EN AUTRICHE

A Genève

Nos confrères suisses se mettent au diapason de Paris et de New-York.

Le *Journal de Genève* a interviewé « le précepteur de la famille royale de Saxe », et il note aussi la toilette de sortie de la princesse :

La princesse est toujours simplement mise; quand elle sort, elle porte une robe courte, une «trotteuse» gris clair, avec un paroissus de forme anglaise, et un grand chapeau noir, simple, avec une voilette assez épaisse. Sa figure est très fine, très mobile, rieuse et montre des dents éblouissantes; elle parle très correctement le français.

La princesse Louise parle à son tour

Un correspondant du *New-York Herald*, avec toute l'intrépidité d'un reporter américain, n'a pas hésité à interroger la princesse Louise elle-même. M. Giron était présent, mais la princesse n'a fait nulle difficulté de s'expliquer elle-même. Voici, selon le journaliste américain, comment elle a ouvert son cœur, sans autre préambule :

— M. Giron est le seul homme que j'aie rencontré qui m'ait paru digne d'être aimé. Il y avait entre nous une affinité qui me rendait la vie impossible sans lui.

— Ce n'a donc pas été un coup de tête, madame?

— Pas le moins du monde. J'ai eu le temps d'y réfléchir. Je connaissais M. Giron depuis un an et je suis parfaitement heureuse et contente de ce que j'ai fait.

— Mais, que répondez-vous, princesse, au reproche qui vous est fait d'avoir foulement abandonné votre ménage? insiste le reporter, très à l'aise.

— Nous autres princesses, vous le savez, nous sommes les premières victimes du mariage de convenance. On nous marie sans notre consentement. J'étais majeure, il est vrai, lors de mon mariage, mais je cédai contre mon gré au désir de mes parents de me voir contracter une alliance qui me ferait un jour reine. Mon mari et moi nous étions de caractère absolument opposés; il avait tout du militaire raide et fourru ne donnant rien au sentiment.

Ah! elle n'était pas gaie la cour! Imaginez-vous que je n'avais pas le droit d'avoir une opinion, de donner à mes enfants l'éducation que je désirais. Aucune sympathie entre mon mari et moi. Je suis idéaliste et je tremblais à la pensée de rencontrer un homme que je pusse aimer— Ah! quelle vie misérable que celle de cette cour! répéta la princesse, frémissant encore à ce souvenir. J'ai pourtant fait ce que j'ai pu pour la supporter, pour mes enfants que j'adore, pour le peuple saxon que j'aime profondément... Quand le jour vint où j'aimai M. Giron, je fus épouvantée par la pensée du prince royal sans épouse, de mes enfants sans mère, de mon peuple scandalisé, mais vraiment, ajouta la princesse en fondant en larmes, je ne pouvais plus, je ne pouvais plus...

— Et vous êtes naturellement résolue au divorce?

— Oui, mais mon mari est un fervent catholique et n'y consentira jamais. Il ne se remariera pas. Les conditions dans lesquelles je vis avec M. Giron sont évidemment fausses. Nous voudrions régulariser notre situation par le mariage quand les circonstances légales le permettront.

— Voudriez-vous me dire, princesse, si votre fuite a été préméditée?

— Elle a été plutôt déterminée par un concours de circonstances qui rendait toute autre alternative impossible... Il est faux que la famille Giron y ait été mêlée...

— Est-il exact que votre frère, l'archiduc Léopold, se soit livré sur votre mari à des voies de fait telles qu'il ait fallu attribuer les conséquences de ses violences à un accident de chasse?

La princesse, éclatant de rire, répondit :

— Mon frère et mon mari sont dans d'excellents termes. Ce dernier a simplement fait une chute dans une partie de chasse.

Là-dessus le reporter prit congé. On ne sait pas ce qu'il aurait bien pu encore demander. En quittant l'hôtel il entendit la princesse chanter, et sa voix, écrit-il, n'avait rien de triste.

Communication officielle

Dresde, 30 décembre. — Le prince royal avant manifesté le désir de faire donner une solution judiciaire à ses troubles matrimoniaux, le Roi a constitué, dans ce but, un tribunal spécial composé de sept juges. Le prince royal demandera à ce tribunal se prononcer sa séparation de corps et de biens d'avec la princesse royale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mardi, 30 décembre 1902.

2 heures du soir, 5° au-dessus de zéro, 738, pluies.
5 heures soir, 5° au-dessus de zéro, 733, pluies.
9 heures soir, 3° au-dessus de zéro. 738, pluies.

Mercredi, 31 décembre 1902.

Minuit, 3° au-dessus de zéro, 739, pluies.
2 heures matin, 3° au-dessus de zéro, 739, pluies.

PARIS, mardi 30 décembre. — La dépression dont le centre était hier près de l'Ecosse s'est étendue vers le sud; le baromètre a baissé de 10 mm. sur la Méditerranée, de 15 en Provence, où s'est formé un minimum secondaire. Le minimum principal se trouve ce matin près de Shields (724 mm.). Des fortes pressions persistent dans les parages des Açores. Le vent est violent du nord-ouest à la Hague, très fort à Ouessant, il prend de la force du sud-ouest au large de la Provence. Des pluies sont tombées sur l'ouest et le nord de l'Europe. En France, on a recueilli 24 mm. d'eau à Bordeaux, 14 à Besançon, 8 à Nice, 4 à Paris. On signale de la neige sur les stations élevées. La température a baissé sur tout le continent; elle était, ce matin, de —15° à Haparanda, —3° à Moscou, +2° à Paris, +14° à Alger. On notait: —5° au mont Ventoux, —13° au pic du Midi. En France, un temps frais est probable avec averses de pluie ou de neige. A Paris, hier, pluie. La température moyenne, +7°1, a été supérieure de 5° à la normale (2°1). Depuis hier, midi, température: maximum, +9°1; minimum, +0°9. A la tour Eiffel, vitesse maximum du vent, 35 m. par seconde, le 29 à 8 h. du matin. Baromètre à sept heures du matin: 742 mm. 4; stationnaire à midi.

Souscription Publique

POUR

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HOPITAL

A ROUBAIX

Quatorzième liste du « Journal de Roubaix »

(30 DÉCEMBRE 1902)

M. Izart Jules, 19, rue d'Lly	500	»
Mlle Céline Franchomme		
Mme Meurisse-Franchomme, 112, rue de Lannoy	200	»
M. J. Claude	1	»
Anonymes	2	»
Anonyme	0	25
Mme Bétremieux, 36, rue du Collège	10	»
Mme Suzanne Dubuis, Lille	0	50
M. Dupire-Delevois, jardinier	5	»
Anonyme	1	»
M. J.-B. Devallée	0	50
M. Verbrackel	0	50
M. Gentil Engermont	0	50
Anonyme	1	75
Collecte faite chez M. Ravesteyn, rue de l'Epeule	8	»
Total	731	»
Listes précédentes	53.554	45
Total général	54.285	45

Dix-septième liste de la Mairie (30 décembre)

Personnel de la Maison Vanoutryve	493	50
Personnel de la Maison A. Noblet	30	30
Personnel de la Maison F. et H. Carissimo	142	25
Société l'*Etoile Roubaisienne*, 277, rue de Lannoy	9	20
Listes n°s 477 et 478	17	25
MM. Welcomme Alfred, 72, rue de la Gare	500	00
A. Noblet	2.000	00
Ego Léon, 21, rue d'Isly	200	00
Alfred et Edmond Dujardin	3.000	00
Collecte faite dans un groupe d'amis	26	60
M. Elie Gounelle, Pasteur, 59, rue des Arts	50	00
Total	6.468	10
Souscriptions antérieures	1.278.428	50
Total au 30 décembre 1902	1.284.896	60

—×—

Maison D. Wibaux-Florin. — Crépin Louis, employé, 10.00; Facon Charles, 0.25; Clerck Raymond, 5.00; Graoper Arthur, 1.00; Méressé Alcide, 3.00; Boucher Joseph, 0.50; Ghesquière Henri, 0.50; Verschaeve Elise, 0.20; Slemp Nicolas, 0.25; Assaotet Louis, 0.50; Lefebvre Louis, 0.50; trois ouvrières anonymes, 1.25; Cattoire Camille, 0.25; Parent Ferdinand, 0.50; Lemaire Cyrille, 0.25; Debruyne Léopold, 0.50; Lefebvre Léontine, 1.00; Catteau Philomène, 1.00; Boile Adèle, 0.25; Turpin Julia, 0.25; Deschêtere Clémence, 0.50; Vermotte Hélène, 0.50; Scalbert Jeanne, 0.25; Bonnat Maria, 0.25; Biasino Marie, 0.25; Duthoit Pierre, 0.25; Vanflierberg Angèle, 0.25; Smeester Julienne, 0.25; Derbaudringhien Philomène, 0.50; Dansette Abbert, 0.50; Thiémond Léonie, 1.00; Féléna J.-B., 0.20; Bettremieux Palmyre, 0.50; Vanderstraten Léonie, 0.50; Deschietere Flore, 0.25; deux ouvrières anonymes, 0.30; Marcus Elisa, 0.50; Mathon Adele, 0.50; Dansette Mathilde, 0.50; Claeys Hélène, 0.50; Crinon Victor, 0.50; Delobel L., 2.00; Lesaffre Charles, 1.00; Garreyn Eugénie, 0.25; Hoys Céline, 0.50; Vanhoutte Célina, 0.50; Salembier Sylvie, 0.25; Claus Marie, 0.25; Vanassche Elodie, 0.25; Vanbruanne Marie, 0.25; Ternot Marie, 0.20; Longatte, 0.25; Bernard Augustine, 0.25; Lecroart Flore, 0.25; Debeurme Flore, 0.25; Dewer, 0.25; Delaoutre Louise, 0.25; Nollet Sidonie, 0.25; Andrieu Maria, 0.50; Dewalle Angèle, 0.25; Delsautre Adolphine, 0.50; Dutrieu Elouise, 0.25; Paillard Alph., 0.25; Rossese Maria, 0.25; Despretz Flore, 0.25; Meurisse Sophie, 0.25; Glorieux Julie, 0.50; Demeulemester Elodie, 0.50; Borkstal Philomène, 0.50; Derock Marie, 0.25; Owart Malvina, 0.25; Demarchidier Angèle, 0.25; Lestienne Rosalie, 0.50; Fiénet Elisa, 0.25; Clays Victorine, 0.25; Durieu Rigole, 0.50; Mouton Rose, 0.25; Froisy Marie, 0.50; Verbeurgt Malvina, 0.50; Roty Germaine, 0.25; Ponthieu Mathilde, 0.25; Rohasse Palmyre, 0.25; Delchambre Clémence, 0.25; Goderis Thérèse, 0.25; Duthoit Fidéline, 0.25; Auriett Marie, 1.00; Bormet Angèle, 0.25; Mouton Alice, 0.25; Demons Victorine, 0.25; Scorrince Claudie, 0.10; Nilart Hélène, 0.25; Grévin Sidonie, 0.25; atelier de piquûrage, 2.50; Mahu Justine, 0.10; Bockstael Mélanie, 0.25; Degroise Berthe, 0.25; Vousertbrusse Romanie, 0.25; Beauters Hélène, 0.15; Demeulemester Maria, 0.50; Mahu Palmyre, 0.10; Helsens Anne, 0.25; Vercouter Eléonore, 0.50; Delporte Sophie, 0.15; Goethals Hélène, 0.15; Godaer Marie, 0.25; Maiseau Rosalie, 0.20; Laroix Marie, 0.15; Vanvielle Sidonie, 0.10; Lebrun Marie, 0.10; Willem Clémentine, 0.10; Devos Marie, 0.15; Selasse Clémence, 0.15; Delacaillon Angèle, 0.25; Ladoux Marie, 0.25; Schoom Sidonie, 0.25; Glorieux, 0.50; Sabbe Léonie, 0.25; Boquet Léonie, 0.15; Savorys Marie, 0.15; Latuys Odile, 0.15; Battens Jeanne, 0.15; Paublanc Ludivine, 0.25; Castel Léa, 0.15; Detegt Léa, 0.25; Leplat Alice, 0.25; Moulard Marie, 0.15; Plas Marie, 0.25; Carton Elisa, 0.25; Leplat Marie, 0.25; Hedey Elise, 0.25; Deloof Marie, 0.25; Selosse Aline, 0.25; Lecoutre Marie, 0.15; Battens Julie, 0.15; Lendat Marguerite, 0.25; Verdonck Marie, 0.25; Helsous Marie, 0.15; Vandevelde Louise, 0.15; Duthoit Angèle, 0.25; Gonrboit Caroline, 0.25; Deridder Marie, 0.20; Fontaine Sophie, 0.25; Nutte Flore, 0.15; Cérale Coralie, 0.25; Duponcheel Eugénie, 0.25; Penblot Eudoxie, 0.25; Vanbellenghem Marie, 0.15; Beuque Célestine, 0.25; Desmacker Elodie, 0.25; Riberge Pauline, 0.25; Putman Hédéna, 0.25; Antoine Léonie, 0.20; Monnier Pauline, 0.25; Bussut Marie, 0.25; Beuscart Maria, 0.25; Parent Eugénie, 0.15; Rasson Laure, 0.20; Mounet Philomène, 0.25; Duponcheel Mélanie, 0.25; Deconinck Julie, 0.25; Andriles Mélanie, 0.25; Denreeze Julienne, 0.25; Cruberque Pauline, 0.25; Vaningène Zoé, 0.50; Desplechin Clémence, 0.10; Méresse Elise, 0.25; Alcart Céline, 0.50; Vanvelde Julie, 0.25; Dhadt Léonie, 0.25; Hubert Blanche, 0.10; Desmacker Berthe, 0.25; Detreux Céline, 0.10; Marliot Elise, 0.15; Bukstael Camille, 0.50; Lemaire Albert, 0.50; Honoré Henri, 0.50; Allard, 0.25; Lagnean Jules, 0.50; Spender Pierre, 0.25; Derbaudringhien Louis, 0.25; Lambin Alfred, 0.25; Fiévet César, 0.25; Marrin Gustave, 0.10; Vermeille Adrien, 0.10; Duez Désiré, 0.10; Deheert Charles, 0.50; Verbeck Alphonse, 0.50; Tiberghien Charles, 0.25; Petitbière Clara, 0.25; Desbonnets Gustave, 0.25; Verlinck Constant, 0.25; Dubar François, 1.00; Poppe Arthur, 1.00; Godart Constant, 0.25; Willem Richard, 0.25; Devotte René, 0.25; Debackère Henri, 0.25; De Berdt Emile, 0.25; Leveugle André, 0.25; Cautillon Marie, 0.50; Bayart Blanche, 0.50; Leplat Julienne, 0.50; Leplat Angèle, 0.50; Vandembosck Léonie, 0.50; Dhondt Fidéline, 0.50; Vandenbecken Gabriele, 0.50; Poulain Marie, 0.50; Bauters Sylvie, 1.00; Caupain Amélie, 0.50; Lauridan Hermance, 0.50; Chalo Madeleine, 0.50; Lemaire Maria, 1.00; Deldalle Georges, 0.25; Beulens Jules, 0.25; Ghesquière Emile, 0.25; Tanghe Gustave, 0.30; Marissal René, 0.50; Laverge Auguste, 0.25; Dumont Joseph, 1.00; Vandenbeken Léon, 0.50; Rasson Angèle, 0.25; Vandeputte Auguste, 0.20; Boudry Ernest, 0.15; Honoré Julia, 0.25; Lernoud Victorine, 0.15; Debacker Marie, 0.25; Matringham Eugénie, 0.25; Klein Louise, 0.25; Scamps Marie, 0.10; Scamps Elise, 0.10; Vanhoutte Maria, 0.25; Buyens Marie, 0.10; Roland Clémence, 0.10; Vanteenbreegh Louise, 0.25; Marécaux Malvina, 0.10; Retsin Jeanne, 0.25; Lefebvre Avita, 0.10; Lydia Marie, 0.25; Fournier Madeleine, 0.10; Desmons Palmyre, 0.25; Samain Lévine, 0.15; Reynart Maria, 0.15; Laurez Hélène, 0.20; Cornille Pauline, 0.15; Henno Prudence, 0.15; Debaisieux Marie, 0.20; Dubar Germaine, 0.15; Pulman Valérie, 0.10; Leroy Cécile, 0.10; Briffaut Berthe, 0.10; Debaisieux Julia, 0.25; Delespaul Céleste, 0.25; Ghesquière Christine, 0.25; Cohêt Jeanne, 0.10; Buyst Marie, 0.15; Quartier Marie, 1.00; Colin Louis, 0.30; Wante Gustave, 0.20; Prévoet Henri, 0.20; Dubois Albert, 0.20; Colman Jean, 0.20; Mangé Georges, 0.20; Dekroix Edouard, 0.25; Moris Eugène, 0.20; Philippo Henri, 0.15; Owaere César, 0.20; Poulain Achille, 0.20; Retsin Victor, 0.20; Dutermont Clovis, 0.20; Rels Albert, 0.20; Rels Jean, 0.10; Callens Joseph, 0.20; Lecomte Carlos, 0.10; Lefebvre Germaine, 0.05; Florin Adèle, 0.25; Lam- 0.20; Scherpereel Pierre, 0.20; Debaudringhien Alfred, 0.20; Leermans Jean, 0.20; Franchomme Henri, 0.10; Franchomme Emile, 0.20; Lebrun Arthur, 0.15; Depraeter Henri, 0.15; Coupleux Henri, 0.10; Adam François, 0.20; Deminck Emile, 0.25; Hoornaert Emile, 1.00; Gossart Jules, 0.10; Hasbrouk Marie, 0.10; Ecmane Sophie, 0.10; Desmettre Elodie, 0.10; Durez Sophie, 0.10; Vanmoursart Julia, 0.50; Liéfock Clémence, 0.20; Verbeck, 0.10; Vandenberghe Clémence, 0.15; Farvarque Blanche, 0.20; Farvarque Maria, 0.10; Vanmoursart Jeanne, 0.15; Dolbeels Maria, 0.10; Dhondt Hélène, 0.05; Meurisse Flore, 0.10; Petit Marie, 0.10; Leutherse Henrisse, 0.10; Laine Marie, 0.30; Beuscart Marie, 0.10; Delattre Zoé, 0.10; Goovart Hélène, 0.10; Lemaire Pauline, 0.10; Vanaverbek Angèle, 0.10; Vanhoutte Hélène, 0.05; Austers Virginie, 0.25; Joocal Rosalie, 0.10; Meurisse Marie, 0.05; Vaumoursart Augustine, 0.25; Hennuyer Marie, 0.10; Vreau Rosalie, 0.25; Duquenne Clara, 0.10; Sory Clara, 0.10; Delescluse Célina, 0.10; Béasino Mélanie, 0.10; Maes Jeanne, 0.10; Verhelst Pauline, 0.50; Cousmant Léopoldine, 0.10; Samain Zoé, 0.10; Vandenweegaete Cordulle, 0.10; Baussier Coralie, 0.10; Verstrate Louise, 0.10; Douverin Rosa, 0.10; Debeule Marie, 0.25; Bastien Emma, 0.15; Vancoppenolle Mathilde, 0.10; Vervaert Prudence, 0.10; Merlin Angèle, 0.10; Soorteck Anna, 0.10; Vanlinselle Léontine, 0.10; Dhondt Elodie, 0.10; Samain Maria, 0.10; Bruffart Eugénie, 0.10; Deverwart Emma, 0.10; Beheils Marie, 0.10; Irsac Palmyre, 0.10; Beheils Jeanne, 0.10; Vancoppenolle Marie, brecht Rosalie, 0.10; Maes Céline, 0.10; Deduytche Sidonie, 0.10; Desfrennes Hélène, 0.10; Delcroix Aurore, 0.10; Vancoppenolle Angèle, 0.10; Delfosse Maria, 0.10; Fourez Palmyre, 0.10; Torcq Marie, 0.10; Brandenghien Jeanne, 0.10; Gheysens Romanie, 0.10; Didelez Léontine, 0.10; Delourme Elise, 0.10; Stevens Léonie, 0.10; Dirsin Euphrasie, 0.30; Decrock Jeannette, 0.10; Florin Joséphine, 0.15; Franchore Julia, 0.15; Florin Pauline, 0.15; Plateaux Marie, 0.10; Vandenberghe Odile, 0.10; Poppe Colette, 0.10; Gyselinck Clémence, 0.10; Pérot Fedora, 0.10; Vanscyunobier Marie, 0.15; Delmotte Hortense, 0.10; Haillart Irma, 0.10; Bauters Adolphine, 0.50; Dérone Céline, 0.10; Duquenne Marie, 0.10; Henno Marie, 0.05; Prudhomme Henriette, 0.10; Espriet Elise, 0.10; Verdonck Florine, 0.10; Delrue Marie, 0.10; Espriet Jeanne, 0.10; Derone Clémence, 0.10; Bandelier Céline, 0.10; Penninck Marie, 0.10; Dujardin Henriette, 0.20; Vureck Pauline, 0.10; Tellier Charles, 0.20; Thieffry Edouard, 0.20; Vandecaveye Adolphe, 0.20; Courquin Emile, 0.20; Pottier Rose, 0.15; Thérin Marie, 0.15; Delivinque Sidonie, 0.10; Halluin Charles, 0.30; Barbieux Louis, 0.50; Vanhuysse Jules, 0.50; Decaux Aline, 0.25; Birembaux Léonie, 0.50; Demeyer Emile, 0.10; Duez Alphonse, 0.10; Ommon César, 0.25; Dhondt François, 0.20; Huls Jules, 0.50; Farvarque Isaie, 0.10; Lemaître Clément, 0.10; Hespel Louis, 0.25; Parweys Pierre, 0.25; Vandecaveye Hermance, 1.00; Trentenaux Henri, 1.00; Lefebvre Alexandre, 20.00; Wibaux Félix, 20.00; Lamant Louis, 20.00; Fremaux Louis, 5.00; Dollomelle Joseph, 5.00; Rocq Jules, 5.00; Boudoux Charles, 2.00; Lestienne Louis, 5.00; Hespel Albert, 1.50; Fiévet Louis, 1.50; Duforest Joseph, 10.00; Dhondt Henri, 10.00; Horent Louis père, 10.00; Spender Jules, 10.00; Horent Louis fils, 2.00; Gruthals Jules, 2.00; Planchon Charles, 1.00; Dubir Adrien, 1.00; Vandeputte Léon, 0.50; Lepers Jules père, 3.00; Lepers Jules fils, 2.00; Leplat J.-B., 2.00; Dardenne François, 1.00; Wagnon Paul, 1.00; Saynave Emile, 2.00; Coumont Jean, 1.00; Lefebvre Jules, 2.00; Desrumaux Louis, 2.00; Delvarre Oscar, 2.00; Poliart Oscar, 1.50; Vanzeveren Albert, 2.00; Castel Stéphanie, 0.10; Méresse Elvire, 0.10; Avout Elise, 0.10. Total 281 65

LIVRES D'ÉTRENNES !

La *Librairie du Journal de Roubaix* met en vente, à l'occasion de la Nouvelle Année, une série de livres d'étrennes très variés, admirablement édités et choisis avec soin, dans les catalogues des meilleurs libraires parisiens.

A côté des nouveautés de l'année, des livres instructifs et amusants, on trouvera la célèbre bibliothèque de voyages et aventures extraordinaires de l'écrivain si aimé et si populaire, de Jules Verne. Cette collection, éditée avec luxe, obtient en ce moment un énorme succès. Ceux qui se trouvent dans la douce obligation d'offrir des étrennes, trouveront, nous le répétons, à la *Librairie du Journal de Roubaix*, un excellent choix d'ouvrages intéressants.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL